

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 72 (1889)

Protokoll: Società Geologica Svizzera

Autor: Renevier, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

F. Società Geologica Svizzera.

Compte rendu de la huitième réunion annuelle de la Société géologique suisse à Lugano.

Rapport annuel du Comité

à l'Assemblée générale du 10 septembre 1889 à Lugano.

Messieurs,

Le Comité, que vous avez élu en 1888 à Soleure, s'est constitué de la manière suivante:

E. RENEVIER, prof. à Lausanne, *président.*
 Ed. DE FELLEMBERG, à Berne, *vice-président.*
 Alb. HEIM, prof. à Zurich, *secrétaire.*
 V. GILLIÉRON, à Bâle, *vice-secrétaire.*
 F. MUEHLBERG, à Aarau, *caissier.*
 Aug. JACCARD, prof. au Locle, *assesseur.*
 Ernest FAVRE, à Genève, *assesseur.*

Comme d'habitude il a eu, pendant l'exercice, quatre séances: à Soleure, le 8 août 1888; à Berne, les 27 décembre et 6 mai; à Lugano, le 9 septembre 1889.

Personnel. — Nous avons à vous annoncer quatre démissions, de MM. GEURHARDT, RUYNER, VÉZIAN, et HENRY, ces deux derniers par application de l'art. 6 des Statuts.

Mais ce qui nous afflige encore davantage, c'est la mort de notre regretté confrère le professeur Chs LORY de Grenoble. C'est une grande perte pour la géologie alpine, à laquelle M. Lory s'était presque entièrement consacré. Par cette spécialité il s'était senti attiré vers la Suisse, avait souvent assisté à nos séances, et était devenu un de nos membres les plus éminents. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler ses nombreux travaux géologiques, qui le seront sans doute dans plusieurs biographies.

Pour combler ces vides, nous avons fait 26 nouvelles recrues, dont 3 comme *membres à vie* (Stat., art. 5).

De ces nouveaux membres, 23 figurent déjà dans notre nouveau catalogue, que vous avez en mains, savoir MM.

GENÈVE: L. Duparc.

VAUD: Forel, Fordham, Gauthier, W. Barbey et Lugeon.

NEUCHATEL: Du Pasquier.

BERNE: Bindy, Lanz, Mayor et Frey (précédemment à Soleure).

BALE: Rutimeyer et Jenny.

ZURICH: Bodmer, Endriss et Santiago Roth.

ALLEMAGNE: Lehmann.

FRANCE: Collot, de Launay, de Grossouvre, Abel Girardot, Mallard, Sayn.

Dès lors nous avons encore reçu 3 nouvelles adhésions:

MM. F. LEENHARDT, prof. à Montauban (Tarn-et-Garonne); A. PERRIN, pasteur à Court (Jura bernois); B DE POURTALES, à Neuchâtel, auxquels il faut ajouter

M. S. MEYER, à Dissentis (Grisons), déjà membre, mais qui, par suite d'une erreur, ne figure pas dans la nouvelle liste. Ces adhésions portent notre effectif total à 124 membres, dont 41 à l'étranger.

Comptes. — Notre caissier établit comme suit le sommaire des recettes et dépenses de l'exercice bouclé au 30 juin 1889.

Recettes.

5 cotisations arriérées	Fr.	25.—
109 cotisations de 1888-1889	»	545.—
4 cotisations à vie	»	400.—
1 cotisation anticipée	»	5.—
18 finances d'entrée	»	90.—
Annonces dans les <i>Eclogæ</i>	»	20.—
Bénéfice sur vente de photographies	»	43.30
Bonification d'intérêt	»	5.30
Recettes de l'exercice	Fr.	1133.60
Reliquat de l'an passé	»	26.18
Total	Fr.	1159.78

Dépenses.

Publications	Fr.	212.30
Photographies	»	31.25
Frais de route du Comité	»	105.05
Perception de cotisations et ports	»	25.94
Total des dépenses	Fr.	374.54
5 cotisations à vie, mises à compte de réserve	»	500.—
Solde à compte nouveau	»	285.24
Total égal	Fr.	1159.78

Vous voyez, Messieurs, que nos dépenses de cette année sont restées dans les limites du budget que vous aviez voté, et que, conformément à votre résolution de 1888, nous avons versé à compte de réserve les sommes reçues pour rachat de cotisations.

Budget. — Pour l'année prochaine nous pouvons évaluer les recettes à peu près aux chiffres suivants:

Reliquat au 1 ^{er} juillet 1889	Fr. 285
119 cotisations	» 595
Bonification d'intérêts	» 20
 Total	 <u>Fr. 900</u>

Pour les dépenses nous proposons le budget suivant:

Versement au compte de réserve	Fr. 100
Publication des <i>Eclogæ</i>	» 350
Collection de photographies	» 130
Circulaires, convocations, etc.	» 100
Frais de courses du Comité	» 120
Ports et frais de perception	» 50
Imprévu	» 50
 Total égal	 <u>Fr. 900</u>

Publications. — Nous vous avons envoyé cette année les fascicules III et IV des *Eclogæ*, contenant le compte rendu de Soleure et de l'excursion dans le Jura, celui du Congrès international de Londres, et la Revue géologique de 1888. Nous avons publié en outre une nouvelle liste des membres, avec Statuts, etc., qui a été expédiée à tous les sociétaires et correspondants avec le n° III des *Eclogæ*.

Vous avez tous reçu également le programme de notre réunion de Lugano, et nous tenons à la disposition

des membres, qui se proposent de participer aux excursions, le programme détaillé de celles-ci, préparé par M. le Dr. C. Schmidt, avec quatre profils au 100 millième. Ce programme détaillé fera partie du n° V des *Eclogæ*, en sorte que chaque membre en profitera.

Le Comité a décidé de comprendre encore dans le volume I des *Eclogæ* ce cinquième fascicule, qui contiendra le compte rendu de Lugano et clora l'année 1889. Les volumes des *Eclogæ* seraient ainsi bisannuels, jusqu'à ce que nos ressources et l'abondance des matières nous amènent à en publier un volume par an.

Dons et échanges. — Comme les années précédentes, nous avons reçu de nos correspondants et Sociétés correspondantes, entre autres de Belgique, de Roumanie, du Japon, etc., divers volumes, cartes et brochures, dont fait foi le registre d'accession, et que notre archiviste, M. E. DE FELLENBERG à BERNE, a transmis à la Bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles.

Photographies géologiques. — Notre collection, sous la garde de M. le prof. Alb. HEIM au Polytechnikum de Zurich, continue à s'augmenter. Elle s'est enrichie, entre autres, cette année des séries suivantes :

- a) 57 photographies diverses prises et offertes par M. Mühlberg.
- b) 8 photographies prises par M. Cornu, à l'occasion de notre excursion dans le Jura, et offertes par lui.
- c) Photographies prises par M. Mühlberg pendant la dite excursion.
- d) Enfin 6 épreuves prises par M. Futterer de Heidelberg, pendant l'excursion organisée par M. Heim, dans la région du double pli glaronais.

Malheureusement l'état maladif prolongé de notre

collègue M. Heim ne nous a pas permis d'en préparer un catalogue descriptif.

Excursions annuelles. — En connexion avec le congrès helvétique de Lugano, nous avons prié M. le Dr. CARL SCHMIDT de préparer quelques excursions géologiques dans la partie méridionale du Tessin et les régions avoisinantes. Il s'en est acquitté avec beaucoup de zèle et de bonne volonté, et nous présente un programme très instructif et très alléchant, accompagné de 4 profils, d'un tableau des terrains de la contrée et d'une bibliographie régionale. Ce programme sera distribué à tous les participants, et reproduit ensuite dans les *Eclogæ*, en vue des membres qui n'auront pas pu se joindre à nous. M. Schmidt nous fera tout à l'heure dans la partie scientifique de notre séance un exposé oral sur la géologie du champ d'excursion.

Prix Schläfli. — Deux questions géologiques sont au concours, pour l'obtention de ce prix:

a) Pour le 1^{er} juin 1890. — *Le grain du glacier.*
— Prix 800 fr.

b) Pour le 1^{er} juin 1891. — *Les blocs exotiques dans le Flysch des Alpes.* — Prix 400 fr.

Le programme du concours est à la disposition des amateurs.

Congrès géologique international. — Le Rapport qui a déjà paru dans le n° III des *Eclogæ*, vous a tenu au courant de tout ce qui concerne le Congrès international de Londres. Dès lors nous sommes sans nouvelles, aussi bien du compte rendu de ce Congrès que des progrès (?) de la carte d'Europe. La déception est assez générale au sujet de ces travaux internationaux. Nous verrons si les Américains sauront leur infuser un nouveau sang en 1891 !

Catalogue suisse d'ouvrages géologiques. —

L'an passé vous aviez renvoyé à l'examen du Comité une proposition de M. CHOFFAT, tendant à compiler un catalogue de toutes les publications géologiques et surtout paléontologiques, qui se trouvent dans les bibliothèques suisses. Votre comité s'est occupé de la question à diverses reprises, mais il en a trouvé la solution difficile. Ce serait un travail bien considérable dont les frais excéderaient de beaucoup l'utilité. Plusieurs bibliothèques publiques et à plus forte raison les bibliothèques privées, n'ont pas de catalogue publié. Il faudrait un travail énorme pour l'élaborer, et quand une fois ce catalogue serait prêt et imprimé, il serait déjà vieilli et fort incomplet.

Le seul moyen pratique de répondre au désir exprimé, serait de trouver une personne qui réunit chez elle tous les renseignements accessibles, et à laquelle on put s'adresser par lettre, pour savoir dans quelle bibliothèque suisse ont trouverait tel ou tel ouvrage. Mais cela aussi exigerait beaucoup de temps eu une énorme correspondance. Il faudrait un employé qui fut rémunéré ad hoc. Notre Société n'étant pas assez riche pour prendre à sa charge les frais à prévoir, le Comité s'est adressé pour cela à la Commission géologique fédérale. La réponse de celle-ci n'est pas définitive. Nous vous la communiquerons, afin de provoquer une discussion sur ce sujet, au sein de l'assemblée générale.

Formation de dessinateurs scientifiques. —

Une seconde proposition de M. CHOFFAT avait été renvoyée également au Comité, pour étude. Il s'agissait de rechercher les voies et moyens de provoquer la formation de dessinateurs pour les publications d'histoire naturelle, paléontologie, zoologie etc.

Il a paru d'emblée au Comité que ce n'était pas de

notre compétence, et pourrait présenter de graves inconvénients. Pour engager des jeunes gens à embrasser cette carrière, il faudrait pouvoir leur assurer de l'ouvrage! Puis s'ils sont sans talent ils nous resteraient sur les bras, tandis que s'ils en ont ils nous seraient vite enlevés par la concurrence étrangère. C'est une chose à laisser à l'initiative individuelle, et surtout il faut engager chaque naturaliste à apprendre le dessin, pour pouvoir lithographier lui-même ses planches. Nous vous proposons donc de ne pas entrer en matière sur ce point.

Une démission. — Enfin Messieurs nous avons le regret d'avoir à vous communiquer la démission de l'un des membres du Comité, M. ERNEST FAVRE, que vous aurez à remplacer dans la séance de ce jour.

Décharge. — En finissant, nous vous prions Messieurs de bien vouloir approuver notre gestion, et les comptes qui vous ont été présentés.

Pour le Comité:

Le Président, E. RENEVIER, prof.

**Bericht über die Revision der Rechnung
für das Jahr 1888-89 an die
Schweizerische geolog. Gesellschaft.**

Hochgeehrte Versammlung!

Die unterzeichneten Revisoren haben die Rechnung über die Einnahmen und Ausgaben der schweizerischen geologischen Gesellschaft für das Jahr 1888-1889 geprüft und dieselbe in allen Theilen richtig erfunden.

Zu besonderen Anträgen liegt keine Veranlassung vor, doch wäre der Wunsch: « der Kassier möchte am Ende seiner Rechnung, sowohl zur besseren Zeichnung des Finanzbestandes als auch zur Erleichterung der Prüfung, die noch ausstehenden Beträge kurz notiren, » für die Zukunft wohl zu berücksichtigen.

Die Rechnungsrevisoren unterbreiten der Gesellschaft die folgende Anträge:

- 1) Die Rechnung zu genehmigen.
- 2) Dem Kassier, Herrn Mühlberg, für seine Arbeit und getreue Verwaltung, insbesondere für die viele Mühe und Sorgfalt, welche er sowohl auf die Herstellung als den Verkauf der Photographien verwendete, den Dank auszusprechen.

Basel und Frauenfeld den 13 August 1889.

Die Rechnungs-revisoren:

A. GUTZWILLER-GONZENBACH.
U. GRUBENMANN.

Huitième Assemblée générale de la Société géologique suisse
le 10 septembre 1889, à 8 heures du matin
au Lycée, à Lugano.

Présidence de E. RENEVIER, professeur.

Onze membres sont présents.

1. Personne ne demandant qu'il soit donné lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, qui est déjà imprimé, on passe à l'ordre du jour.

2. Le président donne lecture du rapport du Comité pour l'année 1888-1889, rapport qui contient un résumé des comptes de l'exercice écoulé et un projet de budget pour l'année qui va commencer.

3. Lecture est faite du rapport des réviseurs des comptes, MM. Gutzwiller et Grubenmann, qui l'un et l'autre ont été empêchés de venir à la séance. Ils ont trouvé les comptes exacts et proposent de les approuver, en exprimant le vœu qu'à l'avenir le caissier fasse connaître aux contrôleurs le nombre des cotisations arriérées.

4. Les réviseurs proposent en outre de voter des remerciements à M. Mühlberg, pour tout le soin qu'il a mis soit à exécuter les photographies dans les excursions de l'année dernière, soit à en soigner la vente.

5. Ces propositions sont successivement approuvées, de même que la gestion du Comité, et le budget du prochain exercice tel qu'il figure dans son rapport.

6. Il est donné lecture d'une lettre de M. E. Favre, qui se voit, à regret, obligé de donner sa démission de membre du Comité. A la votation pour son remplacement, M. L. Rollier, à Saint-Imier, est élu par 8 suffrages sur 9 votants.

7. MM. GRUBENMANN et C. SCHMIDT sont nommés réviseurs des comptes pour le prochain exercice.

8. Le président donne lecture de deux réponses de la Commission géologique fédérale relatives à la création d'une place, où seraient déposés les catalogues des bibliothèques suisses, et où les géologues pourraient obtenir des indications bibliographiques, et des renseignements sur le bibliothèques où se trouvent les ouvrages dont ils auraient besoin. La Commission est d'accord en principe sur l'utilité de cette création et serait disposée à la faciliter par un petit subside; mais elle désire savoir comment on éviterait certaines difficultés, en particulier celle-ci: que les bibliothèques ne prêtent pas leurs ouvrages au dehors sans exiger des garanties, qui varient d'un endroit à l'autre. Une discussion s'engage sur ce sujet entre MM. LANG, DE FELLENBERG, SAYN, RENEVIER et GILLIÉRON, discussion qui montre que les idées varient beaucoup sur ce projet et les moyens de l'exécuter. En conséquence, l'assemblée adopte la proposition de M. DE FELLENBERG de renvoyer l'affaire au Comité.

9. Relativement à l'autre proposition de M. CHOFFAT, que la Société géologique s'occupe de former des dessinateurs de fossiles, personne n'émet un avis contraire à celui qui a été formulé dans le rapport du Comité, et l'assemblée décide de laisser tomber la chose.

10. L'assemblée décerne la présidence de la réunion scientifique qui va suivre à M. le prof. OMBONI de l'Université de Padoue, et désigne comme secrétaires MM. L. DUPARC et C. SCHMIDT.

11. Le président demande si quelqu'un a une proposition individuelle à faire. Personne ne prenant la parole, il lève la séance et cède le fauteuil à M. OMBONI pour présider la Section géologique de la Société helvétique des sciences naturelles.

Le Secrétaire français: V. GILLIÉRON.